

Le Bail Réel Solidaire

Profitez de notre cadre sécurisé pour avancer et préparer votre projet de vie sereinement.



Il n'y a pas de bon ou de mauvais moment pour devenir propriétaire.
Il y a Sia Accession.

UNE ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ À PRIX ABORDABLE

Bail de 18 à 99 ans



Avec le bail réel solidaire, vous achetez votre maison ou votre appartement à un prix réduit. Le terrain, lui, reste la propriété d'un organisme solidaire.

Bâti

Partie dont vous êtes pleinement propriétaire par le biais d'un emprunt bancaire ou d'un versement comptant.

Foncier

Partie dont l'OFS (Sia Habitat) reste propriétaire, vous versez une redevance définie selon la surface habitable de votre logement.

LES PLAFONDS DE RESSOURCES À RESPECTER

Niveau de ressources à ne pas dépasser en 2025

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Zone A	Zone B1	Zone B2/C
Personne seule	38 508	38 508	33 479
2 personnes sans personne à charge (hors jeune ménage)	57 555	57 555	44 710
3 personnes ou personne seule + 1 personne à charge ou jeune ménage	75 447	69 183	53 766
4 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge	90 078	82 871	64 910
5 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge	107 173	98 101	76 357

VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2024

 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2024
POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS
IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2023

Retrouvez cet avis sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis

Vous êtes non imposable à l'impôt sur le revenu.

Vos références	Votre situation
Número fiscal :	MONTANT DE VOTRE IMPÔT €
Revenu fiscal de référence : 12380	
Référence du document : 19 A6 3231226 17	

Votre revenu fiscal de référence 2023

LES AVANTAGES DU BAIL RÉEL SOLIDAIRE



Sécurisation de votre achat



Accompagnement dans vos démarches



Frais de notaire réduits



TVA réduite



Prêt à taux zéro*



Sia Accession
Votre projet de vie commence ici.

LE FINANCEMENT PROGRESSIF DE VOTRE LOGEMENT NEUF

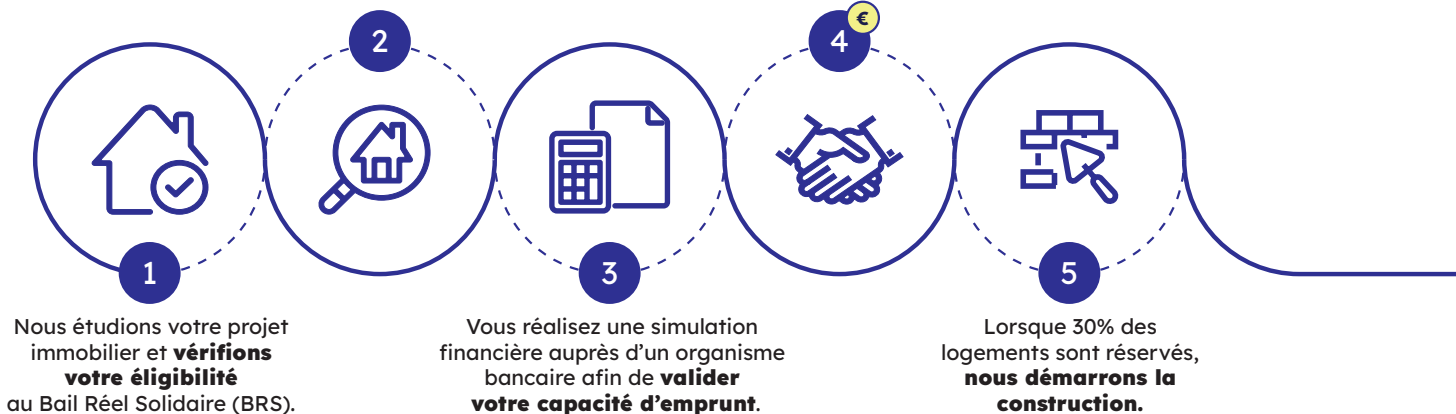


- A la signature du contrat de réservation : 2%
- A la signature de l'acte de vente chez le notaire : 15%
- A l'achèvement des fondations : 18%
- Murs en élévation : 25%
- Mise hors d'eau : 10%
- A la pose des menuiseries intérieures : 20%
- A l'achèvement de la construction : 5%
- A la livraison de votre maison : 5%

LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

Vous **sélectionnez un logement disponible** qui correspond à vos critères de recherche.

Vous signez un contrat de réservation qui **fixe le prix de vente ainsi que le montant de la redevance** (vous versez un acompte).



Vous **signez l'acte de transfert de propriété** chez le notaire et vous versez les frais de notaire.

Vous préparez votre emménagement dès **réception de votre courrier de livraison**.



Votre agence commerciale
reste à votre écoute.
03 20 22 10 33



Sia Accession
Votre projet de vie commence ici.